

Plateforme en ligne «Guides de pratique Suisse»

Douleurs neuropathiques chroniques – Recommandations du groupe de travail (Special Interest Group, SIG) de la Société suisse pour l'étude de la douleur (SGSS)

Auteurs / Editeurs: Société suisse pour l'étude de la douleur (SGSS) (Special Interest Group, SIG)

Langues disponibles: Allemand

Information de base

Brève description

La directive a pour objectif d'améliorer le diagnostic et le traitement des douleurs neuropathiques chroniques. Elle résume les connaissances scientifiques actuelles, décrit les critères diagnostiques, évalue les options thérapeutiques et fournit des recommandations fondées sur des preuves pour une approche structurée et multidisciplinaire.

Groupe cible

Médecins, Infirmiers/infirmières, Physiothérapeutes, Ergothérapeutes, Psychothérapeutes, Pharmaciens /pharmacienne, Chiropracticiens/chiropracticiennes, Scientifiques, Patients/patientes

Spécialité médicale

Médecine interne générale, Anesthésiologie, Endocrinologie/diabétologie, Neurochirurgie, Neurologie, Chirurgie orthopédique, Médecine physique et réadaptation, Médecin praticien, Psychiatrie et psychothérapie, Rhumatologie

Catégorie du guide

Diagnostic, Traitement, Réadaptation, Evaluation des effets thérapeutiques, Conseil psychologique

Groupe cible de patients

Classe d'âge: Adolescents (13-18 ans), Adultes

Sexe: Masculin, Féminin

Origine

Développement propre

Domaine d'application

National

Secteur

Ambulatoire

Langue originale

Allemand

Publié en

2011

Liens vers les documents

Ligne directrice : Douleurs neuropathiques chroniques (SGSS, 2011)

file:///mnt/data/Renaud_S2011GuidelinesSwissNP-deutsch2.pdf

Contact

Swiss Pain Society (SPS)

Anne Ayingol

info@swisspainsociety.ch

+41 (0)44 512 19 01

<https://swisspainsociety.ch>

Procédure

- Indication des niveaux de preuve (évidence scientifique).*
- Des méthodes systématiques ont été appliquées dans la recherche de preuve.*
- Les informations sur le financement sont publiques.*
- Sur le plan rédactionnel, le guide est indépendant de l'organisation qui assure son financement.*
- Les liens d'intérêts des membres de la commission en charge du guide sont documentés.*
- La composition de la commission en charge du guide est pluridisciplinaire.
- La composition de la commission en charge du guide est interprofessionnelle.
- Les méthodes de formulation du guide sont connues.
- Les patients ont-ils été associés au développement du guide?
- Les données sur l'utilité, les effets secondaires et les risques sont disponibles.

* Ces critères ont été jugés importants par le groupe de travail de la plateforme en ligne des guides de pratique Suisse pour la phase de développement.